



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone

Le Bourg

69840 CENVES

Conseil municipal du 6 février 2023 – Liste des délibérations

1/ Délibération n° 01/2023 examinée le 06/02/2023 – Location gîte – don tombola association Sou des écoles – approuvée

2/ Délibération n° 02/2023 examinée le 06/02/2023 – Rénovation énergétique des bâtiments communaux – Demande de DSIL – Dotation de Soutien à l'Investissement public Local – approuvée

3/ Délibération n° 03/2023 examinée le 06/02/2023 – Rénovation énergétique des bâtiments communaux – Demande subvention – Fonds vert 2023 - approuvée

4/ Délibération n° 04/2023 examinée le 06/02/2023 – Rénovation énergétique des bâtiments communaux – Demande subvention – Département du Rhône - approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00